

n°80 Hiver 2025

MAGAZINE MUNICIPAL DE LA VILLE DE SAINT-JEAN-DE-VÉDAS

VÉDAZINE



**LA VILLE VOUS SOUHAITE
DE BONNES FÊTES !**

DATES À RETENIR

- Marché de Noël le 13 décembre
- Voeux à la population le 10 janvier

DÉCOUVERTES

- Portrait du mois : Alizée et Quedar
l'art de ne jamais renoncer
- Zoom sur le Relais Petite Enfance

DÉCRYPTAGE

**SOYEZ ACTEURS DE LA VIE
CITOYENNE VÉDASIENNE !**

Marché de Noël



Entrée libre

13
DÉC

11H-20H
Domaine
du Terral

ÉDITO

Comme vous le savez, les prochaines élections municipales se tiendront en mars 2026.

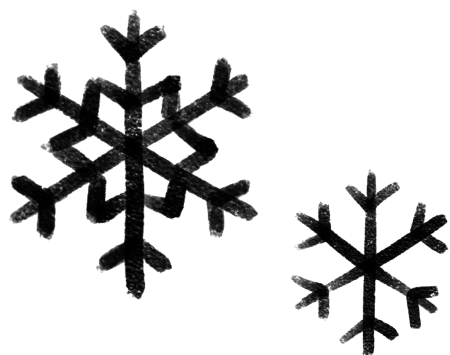
Dans ce contexte préélectoral, les collectivités territoriales sont tenues de faire preuve d'une grande prudence en matière de communication, afin de garantir l'équité entre tous les candidats, conformément aux dispositions de l'article L52-1 du Code électoral.

Afin de se conformer scrupuleusement à ce cadre légal, le Maire de Saint-Jean-de-Védas a décidé de suspendre la publication de son éditorial dans le Védazine.

Cette décision s'inscrit dans une volonté affirmée de respecter les principes démocratiques, en assurant la neutralité de l'information municipale et l'égalité de traitement entre l'ensemble des candidats.

Nous vous remercions pour votre compréhension et restons pleinement engagés à vous informer sur la vie de la commune, dans le strict respect des règles en vigueur.

SOMMAIRE



5 ZOOM SUR

À la Une : Ici Tout Commence débarque à Saint-Jean-de-Védas !

La photo du Mag' : Inauguration des Halles Védasiennes

Dans l'œil des médias : Des milliers de visiteurs à la Fête de la Courge

6 DOSSIER

Dégradation des aires de jeux : un coût important pour la collectivité

PLUiC : Plan Local d'Urbanisme intercommunal Climat

La poursuite de la lutte contre la cabanisation

8 ÇA SE PASSE À SAINT-JEAN!

Abattage des mûriers platanes du parking de tennis

Chèque Energie 2025 : pensez à vérifier votre éligibilité !

Suspension des activités du Conseil des Sages

10 DÉCOUVERTES

Portrait du mois : Alizée et Quedar : l'art de ne jamais renoncer

Dans les coulisses de votre mairie : zoom sur le Relais Petite Enfance

12 ÇA BOUGE À SAINT-JEAN!

Marché de Noël et actualité culturelle de la Ville

14 DÉCRYPTAGE

Soyez acteurs de la vie citoyenne védasienne !

16 EN MOUVEMENT

Retour en images sur les événements de cet automne

18 LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

Engagement des bénévoles védasiens

20 TRIBUNES

22 ON SORT!

Agenda de l'hiver (décembre, janvier, février)



ZOOM SUR



À la Une

La série télévisée *Ici Tout Commence* , diffusée sur TF1, a installé une partie de ses décors à Saint-Jean-de-Védas pour une durée de trois ans. Les premiers tournages ont eu lieu au mois de septembre sur la commune. Cette implantation s'inscrit dans la continuité des activités de production audiovisuelle menées dans la région.



La photo du Mag'

L'inauguration des Halles Védasiennes a réuni plus de 2 500 personnes le 19 septembre.



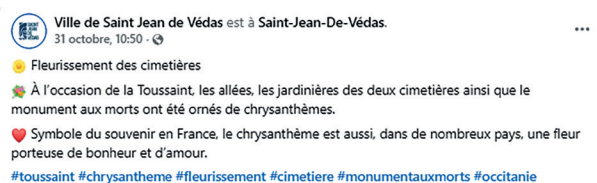
Dans l'œil des médias

Le média Midi Libre publie un article intitulé « *Des milliers de visiteurs à la Fête de la courge* ». Le dimanche 12 octobre, la 29^{ème} édition de la Fête de la courge marquant les 30 ans de l'événement (une édition ayant été annulée pendant la période du Covid) a rassemblé des milliers de visiteurs venus profiter d'une journée conviviale et gourmande dans le cadre verdoyant du parc de la Peyrière. Sous un soleil généreux, la fête a offert un moment de détente et de partage, célébrant la nature, les saveurs d'automne et l'art de prendre le temps.



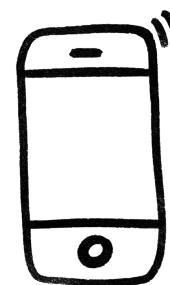
Sur le fil des réseaux sociaux

Facebook Ville de Saint-Jean-de-Védas : plus de 3 500 vues concernant le fleurissement des cimetières. À l'occasion de la Toussaint, les allées et les jardinières des deux cimetières, ainsi que le monument aux morts, ont été ornés de chrysanthèmes.



Envie d'être informé de tous les événements et actualités ? Rien de plus simple !

- Téléchargez gratuitement l'application mobile : Saint-Jean-de-Védas
- Rendez-vous sur le site de la Ville : saintjeandevedas.fr
- Suivez-nous sur les réseaux sociaux : Facebook ou Instagram
- Consultez les panneaux lumineux
- Inscrivez-vous à la newsletter : saintjeandevedas.fr/tnewsletter





DOSSIER

Dégradation des aires de jeux : un coût important pour la collectivité

Les aires de jeux font partie du cadre de vie quotidien des familles védasiennes. Espaces de détente et de convivialité, elles nécessitent un entretien constant afin de garantir la sécurité des enfants et la conformité du matériel.

Des contrôles réglementaires réguliers

Saint-Jean-de-Védas compte 16 aires de jeux publiques. Leur maintenance est encadrée par la réglementation, qui impose plusieurs niveaux de contrôles :

- **40 contrôles visuels par an** pour détecter toute anomalie,
- **4 contrôles fonctionnels par an**,
- **1 contrôle annuel approfondi** réalisé par une société agréée, pour un coût global d'environ 7 000 € par an.

Ces opérations sont assurées par **une équipe dédiée de deux agents municipaux**, qui veillent également à l'entretien des équipements spécifiques et des cimetières.

Des dégradations coûteuses

En parallèle de l'entretien courant, la commune doit chaque année faire face à des dégradations volontaires ou à des usages inadaptés.

Parmi les constats les plus fréquents :

- Poteaux de balançoires descellés en raison de charges excessives,
- Sols souples brûlés,
- Sièges de balançoires mordus par des chiens,
- Planches arrachées ou cassées,
- Grillages et portillons détériorés.

L'exemple de l'aire de jeux Jean Moulin

Cette année, l'aire de jeux du **secteur des petits – Jean Moulin** a nécessité une **reprise complète** à la suite de multiples actes de vandalisme :

- Fourniture des nouvelles structures : **13 650 €**,
- Dépose, pose et reprise du sol souple : **6 048 €**,
- Réparation du trampoline, endommagé par un mauvais usage : **2 405,76 €** (réalisée en régie).

Les réparations de la balançoire, du grillage et du portillon côté petit train seront programmées **dans le budget 2026**.

Préserver ensemble nos espaces publics

Chaque dégradation a un impact direct sur le **budget communal** et sur la **disponibilité des équipements pour les enfants**.

La commune invite donc chacun à faire preuve de vigilance et de civisme pour préserver ces espaces partagés, essentiels à la vie de quartier.



PLUiC : Plan Local d'Urbanisme intercommunal Climat

Adopté en Conseil de Métropole le 16 juillet dernier, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal Climat est devenu opposable le 25 août 2025.

Le PLUiC définit les capacités de développement urbain et promeut un développement maîtrisé du territoire. Il intègre également les mesures de protection contre les risques naturels.

Quelques chiffres clés :

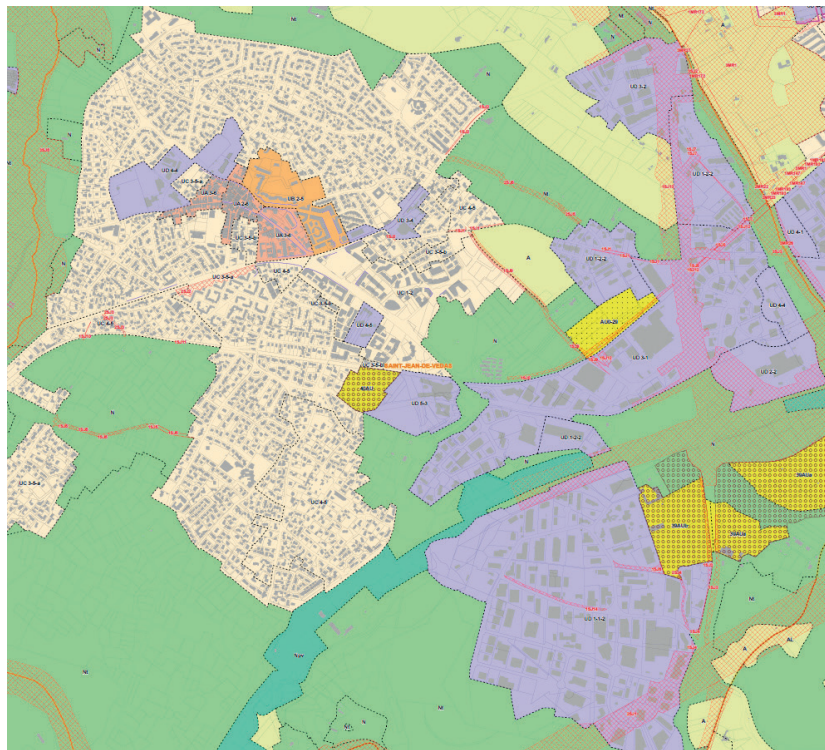
- 31 communes concernées
- -50% d'artificialisation des sols
- 2/3 des surfaces préservées de l'urbanisation
- 2 500 hectares d'espaces boisés classés
- 2 500 arbres dotés d'un statut juridique

L'ensemble du PLUiC est disponible en ligne :

www.saintjeandevedas.fr/sjdv/amenagement-et-urbanisme/plan-local-d-urbanisme

Pour tout renseignement sur la nouvelle réglementation ou un projet de construction, n'hésitez pas à contacter le service urbanisme de la ville :

→ urbanisme@saintjeandevedas.fr / 0499549860



La poursuite de la lutte contre la cabanisation

Pour rappel, le 26 mars 2024, le Conseil Municipal a confirmé l'engagement de la commune dans la démarche de lutte contre la cabanisation et a validé l'adhésion à la Charte départementale de lutte contre la cabanisation.

Aussi, les agents assermentés en urbanisme de la Ville surveillent étroitement avec les services de l'Etat (DDTM) les parcelles en zone naturelle et agricole qui subissent des occupations illégales (déchets divers, dépôts de matériaux, caravanes, remorques, constructions en dur, etc.). Des procédures d'infraction sont lancées par la mairie auprès du Parquet ainsi que des relances régulières afin d'assurer un meilleur suivi des dossiers.

En outre, la DDTM a doté la mairie d'un outil de surveillance du territoire perfectionné qui offre des images satellites très récentes. Des actions de poursuite envers les contrevenants peuvent alors être entreprises rapidement.

Le 2 décembre 2025 aura lieu le Comité de pilotage annuel sur la cabanisation à Mireval à l'initiative de la Préfecture de l'Hérault et avec tous les partenaires impliqués (procureur, maires, polices municipales, services juridiques de l'Etat, notaires entre autres). C'est l'occasion d'échanger sur les actions et les retours d'expériences entre les communes engagées dans la lutte contre la cabanisation.





ÇA SE PASSE À SAINT-JEAN

Informations chantiers

La livraison du Pôle Jeunesse est prévue au cours du premier trimestre 2026.

La Place centrale des Halles sera, quant à elle, livrée à la fin du premier trimestre 2026 dans son intégralité.

Retour animations MNE



Retour sur la balade nocturne de la Maison de la Nature et de l'Environnement

Dans le cadre du Jour de la Nuit, organisé le 11 octobre, la Maison de la Nature a proposé une balade nocturne à la fois conviviale et instructive. Cette initiative nationale invite à sensibiliser le public à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et à redécouvrir la magie du ciel étoilé. Plus d'une quarantaine de participants ont profité de cette soirée riche en jeux, échanges et découvertes, guidés par Sébastien Ranc, animateur passionné. Une belle parenthèse sous les étoiles pour mieux comprendre la vie la nuit.



CLUB NATURE : apprendre à observer le sol, cela peut commencer très tôt !

Le mercredi 15 octobre, une après-midi "Découverte du sol" était proposée aux enfants par le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie, en partenariat avec la Ville de Saint-Jean-de-Védas.

Encadrés par Margot Archambeau, ingénieure agronome, les jeunes participants ont exploré les secrets du sol à travers des expériences ludiques et scientifiques : prélèvements, tests de structure à la bêche, observation de la faune du sol et découverte de la matière organique.

L'atelier a permis de mieux comprendre la différence entre terre et sol, deux notions proches mais bien distinctes, et de mesurer l'importance de cette ressource vivante souvent méconnue.



Entretien des berges de la Mosson : un chantier pour préserver le cours d'eau

Du 1er juillet au 29 août 2025, l'Établissement Public Territorial de Bassin du Lez a mené une importante campagne d'entretien sur les berges de la Mosson, dans le cadre de son programme d'action pour la restauration et la prévention des risques liés aux cours d'eau.

Ces travaux avaient pour objectifs principaux :

- Restaurer la végétation des berges sur les secteurs les plus dégradés afin de favoriser le bon fonctionnement écologique et physique du cours d'eau

- Assurer un bon écoulement préventif dans les zones les plus sensibles, notamment à proximité des secteurs urbanisés et des infrastructures en procédant à :

- L'enlèvement des embâcles (amas de bois et débris obstruant le lit du cours d'eau),

- Le débroussaillage sélectif,

- L'abattage d'arbres fragilisés présentant un risque de chute ou de formation d'embâcle lors d'épisodes de crue.

Ces interventions, menées dans le respect des milieux naturels et de la réglementation environnementale, contribuent à la prévention des inondations tout en préservant la biodiversité du bassin de la Mosson.



Suspension des activités du Conseil des Sages

Conformément à sa charte, le Conseil des Sages suspend ses activités jusqu'aux prochaines élections municipales. Depuis quatre ans, le Conseil a contribué à la vie communale à travers de nombreuses réflexions et propositions portant sur des thématiques variées : culture, santé, circulation, économies d'énergie, amélioration du cadre de vie, entre autres.

Instance représentative et consultative, il a permis de faire remonter l'avis et les attentes des Védasiens, enrichissant ainsi la réflexion autour des enjeux locaux.

Le Conseil des Sages se réjouit d'avoir pu, tout au long de son mandat, apporter son regard et son expérience au service de la collectivité.

Abattage des mûriers platanes du parking de tennis

Au mois d'octobre, une intervention a été menée sur les mûriers-platanes situés sur le parking des terrains de tennis. Ces arbres étaient infestés par le longicorne tigre (*Xylotrechus chinensis*), un insecte ravageur désormais bien présent dans la région.

Sur recommandation de la DRAAF Occitanie, un abattage préventif a été réalisé afin d'éviter toute propagation du parasite. Une replantation d'arbres est prévue au cours de l'année 2026, afin de maintenir la qualité paysagère et le confort d'ombrage du site.

Le service des Espaces verts assure un suivi régulier de l'état des arbres afin de prévenir toute nouvelle infestation.

La Ville remercie les usagers pour leur compréhension pendant la durée des travaux.



Nouvel espace Coworking La Védasienne

Un nouvel espace de travail partagé, baptisé La Védasienne, a récemment ouvert ses portes à Saint-Jean-de-Védas. Destiné aux habitants, associations et professionnels, ce lieu offre plusieurs espaces modulables favorisant le travail, la créativité et les échanges.

Les différents espaces proposés :

- Le Forum – pour les réunions et les séances de travail collaboratif
- L'Oasis – pour un travail au calme ou des temps de ressourcement
- Le Studio – dédié à la création audio et vidéo
- Le Bistro & Patio – pour se restaurer ou échanger dans une atmosphère conviviale

Située au 23 route de Montpellier, La Védasienne peut accueillir jusqu'à 25 personnes et se réserve à l'heure, à la journée ou en soirée.

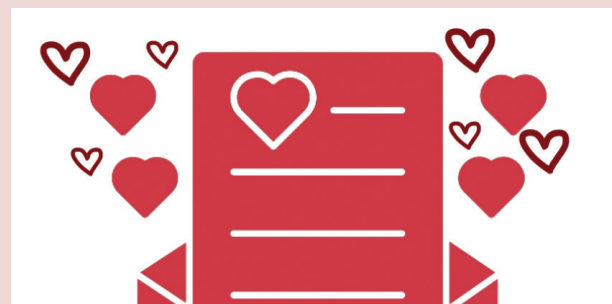
Contact : lavedasienne@gmail.com



Déclarez votre flamme pour la Saint-Valentin

Envie de déclarer votre flamme ? La Ville met à disposition ses panneaux lumineux pour afficher vos petits mots doux. **Dès maintenant, envoyez votre message à communication@saintjeandevedas.fr.**

Nous diffuserons vos messages tout au long de la journée du 14 février. A vous de jouer !



Chèque Énergie 2025 : pensez à vérifier votre éligibilité !

Le chèque énergie aide les ménages à payer leurs factures d'électricité, gaz, fioul ou bois. En 2024, 20% des bénéficiaires du chèque énergie ne l'ont pas utilisé. Les envois débiteront à partir du 3 novembre 2025 pour les bénéficiaires identifiés.

Faites votre demande en ligne avant le 28 février 2026 sur www.chequeenergie.gouv.fr

Pour toute aide dans vos démarches numériques, des permanences numériques en mairie sont disponibles sur rendez-vous en mairie les lundi et jeudi matin ainsi que le mardi après-midi. Pour prendre rendez-vous, merci de contacter le CCAS. **04 67 07 83 04/ ccas@saintjeandevedas.fr**

Espace sans tabac

Depuis le 1er juillet 2025, il est interdit de fumer aux abords des écoles, dans les parcs et dans certains espaces publics ouverts.

Cette mesure vise à :

- Protéger la santé des enfants contre le tabagisme passif
- Réduire la pollution liée aux mégots
- Promouvoir l'espace public comme un lieu de santé et de respect collectif

Dans le cadre du #MoisSansTabac qui s'est déroulé en novembre, des panneaux d'information ont été installés afin de rappeler cette réglementation et de sensibiliser le public.

Merci de votre compréhension et de votre coopération.





DÉCOUVERTES

Alizée et Quedar : l'art de ne jamais renoncer

Il y a des histoires d'amitié qui se racontent à voix basse, le souffle coupé par l'émotion et le temps. Celle d'Alizée Galy, 30 ans, vétérinaire, cavalière depuis 2001, commence dans les plaines de Saint-Jean-de-Védas, sa terre d'enfance. Là où les rêves trottent d'abord dans la poussière avant de s'élancer vers l'horizon.

Quedar, un compagnon hors du commun

Son compagnon de route s'appelle Quedar, un cheval croisé camarguais et portugais. Pas né pour la compétition, pas façonné pour les podiums. Mais parfois, le cœur a plus d'endurance que les pedigrees. « *On m'a dit qu'il fallait que je change de cheval, qu'il n'était pas de race* », se souvient-elle. C'était en 2015. Mais la jeune cavalière a préféré croire en lui. La patience, dit-elle, est la première qualité d'un bon cavalier.

L'aboutissement d'une histoire à deux

Vingt ans de complicité, de travail et d'écoute les ont menés jusqu'à la consécration : en 2025, après sept participations aux championnats de France entre 2014 et 2025, le duo a remporté une médaille de bronze dans la catégorie Club Elite Sénior à Lamotte-Beuvron. Un exploit pour ce cheval de 21 ans, considéré comme trop vieux pour concourir, un véritable survivant. Car quelques mois plus tôt, Quedar s'était blessé tout seul, victime d'une tendinite en galopant librement dans son pré. Malgré cela, ils se sont qualifiés sur le fil, à la dernière occasion, comme si le destin lui-même leur avait laissé une ultime chance d'écrire leur histoire jusqu'au bout. Et pour rejoindre le lieu de la compétition, il a fallu affronter sept heures de route à l'aller et autant au retour, une épreuve à part entière pour un cheval de son âge.

Le souffle de la liberté

Pour elle, monter à cheval, c'est bien plus qu'un sport : c'est un moyen d'évasion, un dialogue silencieux entre deux êtres qui se comprennent sans parler, apprendre à écouter le souffle, à sentir le pas, à partager le silence. L'histoire d'Alizée et de Quedar touche à sa fin sportive, un repos bien mérité pour l'un des plus vieux chevaux médaillés. La cavalière cherche désormais la relève, un nouveau compagnon pour poursuivre la route. Car pour elle, hors de question d'arrêter de monter à cheval, pas plus qu'on n'arrête d'aimer. On apprend simplement à tenir les rênes autrement.



Championnats de France 2025
Générali Open de France



Championnats de France 2025
Générali Open de France



Dans les coulisses de votre Mairie



Vous pensez tout savoir sur votre mairie ? Pourtant, derrière chaque service, ce sont des agents discrets mais essentiels qui veillent au bon fonctionnement du quotidien. Pour cette nouvelle édition du Védazine, nous vous emmenons dans les coulisses d'un univers aussi rigoureux que chaleureux : celui du Relais Petite Enfance.

Portrait RPE : un service précieux pour les parents et assistantes maternelles

Le Relais Petite Enfance : là où tout commence

Il y a, à Saint-Jean-de-Védas, un petit lieu discret où les grandes aventures commencent avant même les premiers mots. Un lieu où l'on apprend à grandir sans s'en apercevoir, à écouter, à partager, à s'émerveiller. Ce lieu, c'est le Relais Petite Enfance.

Un abri de lumière au cœur du quotidien

Derrière ces murs, ce ne sont pas des formulaires qu'on distribue, mais de la confiance. Les parents y arrivent parfois un peu perdus, les bras chargés d'interrogations et de fatigue. Ils y trouvent une oreille attentive, un conseil bienveillant, une présence : celle de Mélanie, éducatrice de jeunes enfants, qui fait vivre au quotidien le Relais Petite Enfance.

Les assistantes maternelles, elles, s'y retrouvent pour échanger, partager leurs expériences et approfondir les aspects administratifs, juridiques ou éducatifs de leur métier. Anciennement RAM, le Relais Petite Enfance s'est peu à peu affirmé comme un lieu ressource et un espace de convivialité, où l'on tisse chaque jour des liens précieux au service des plus petits.

Des ateliers comme des promesses

Ici, on joue, on peint, on chante, on découvre. On s'émerveille d'un rien : une bulle qui éclate, une note de musique, une main tendue. Les enfants, guidés par leurs « nounous », s'éveillent au monde dans des ateliers pensés pour eux, parfois en partenariat avec la Maison de la Nature et de l'Environnement, la Médiathèque, l'Écolothèque, ou encore les Senioriales. Les découvertes se poursuivent au-delà des murs : visites au musée, balades au zoo, autant de moments où la curiosité devient apprentissage et où chaque sortie se transforme en aventure partagée.

Une fois par an, la magie prend une forme plus grande : un spectacle de Noël, puis la Fête de la Petite Enfance. Ces instants suspendus rappellent que grandir, c'est avant tout apprendre à s'émerveiller ensemble.

Les valeurs du relais : le rire et le respect

Ici, personne n'élève la voix. On préfère élever les âmes. On parle d'entraide, de respect, de rigolade : trois mots simples qui, à force d'usage sincère, deviennent presque une philosophie.

Le RPE, c'est un lieu où l'enfant quitte doucement le cocon de sa nounou, apprend à regarder l'autre, à partager un jouet, un espace, un peu de soi. Il n'y a pas deux journées pareilles. Les mêmes activités prennent mille couleurs selon les enfants présents, selon l'humeur du matin, la chanson qu'on choisit, la lumière sur les murs.

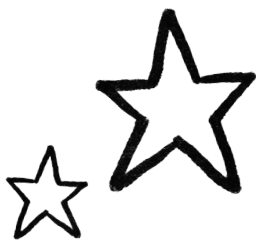
Demain, toujours recommencer

Le Relais Petite Enfance continue de grandir lui aussi, au rythme des projets, des ateliers, des rencontres. Et pendant que les enfants s'éveillent au monde, les adultes réapprennent à s'émerveiller.

À partir de 2026, le RPE rejoindra le nouveau Pôle Jeunesse, un lieu ouvert, vivant, où les générations se croiseront et se répondront. Un espace pensé pour rassembler ceux qui apprennent, ceux qui accompagnent, et ceux qui transmettent.

Il reste aujourd'hui des places disponibles auprès des assistantes maternelles de la commune, des bras, des regards, des maisons où grandir reste un verbe à conjuguer ensemble.





ÇA BOUGE À SAINT-JEAN!

Marché de Noël le 13 décembre

Retrouvez le marché de Noël dans la Cour du Domaine du Terral de 11h à 20h. Nombreux stands : produits artisanaux, spécialités locales, vin chaud, livres, décorations, paniers gourmands, douceurs sucrées, point restauration, buvette... Tout est réuni pour vous plonger dans l'ambiance des fêtes !



Au programme :

Présence d'une borne à selfies, pour un souvenir photo avec le Père Noël

11h00 - Ouverture du Marché de Noël

14h00 - Arrivée du Père Noël

15h30 - Spectacle :
« Les aventures de Mère Noël »

16h30 - Concert de Noël dans la salle de spectacle du Chai du Terral - Par les élèves de l'École Municipale de Musique

16h45 - Parade de la Forêt Enchantée

17h30 - Spectacle :
« Les aventures de Mère Noël »

18h30 - Spectacle :
« Le Bal des Flammes de Noël »

19h30 - Tir du feu d'artifice

20h00 - Clôture du Marché de Noël

Remerciements aux associations: ASCL et APIEU, ainsi qu'à M. Blackal guide nature herboriste et aux chœurs et musiciens de l'école municipale de musique.



Concert de Noël de l'École de Musique

L'École de Musique de Saint-Jean-de-Védas vous invite à son concert de Noël qui aura lieu à 16h30 au Marché de Noël au sein du Chai du Terral, un moment chaleureux placé sous le signe du partage et de la féerie. Les élèves d'initiation, le jeune chœur et le chœur de femmes "Les Jeanne de Védas" uniront leurs voix pour interpréter des chants aux couleurs de Noël, accompagnés par un ensemble instrumental composé d'élèves et de professeurs.

Un rendez-vous musical à ne pas manquer pour célébrer la magie des fêtes en musique !



École d'arts plastiques de Saint-Jean-de-Védas « Les Visages comme derniers paysages »

Les Visages comme derniers paysages. Les élèves, guidés par leur nouveau directeur Jérôme Julien, explorent deux questions : Qu'est-ce que l'art ? Sommes-nous tous artistes ?

De 4 à 77 ans, ils présentent leurs créations autour de deux thèmes :

- La tête dans tous ses états (enfants)
 - Le paysage en peinture aujourd'hui (adultes)
- Complétés par des collages et dessins explorant contraste, composition et matière.

Vernissage : vendredi 5 décembre à 18h30.

Exposition : du 5 au 20 décembre - Galerie Francis Porras, Saint-Jean-de-Védas.



La Quinzaine des Écoles Associées

Les élèves de l'école municipale de musique participeront à la Quinzaine des Écoles Associées, organisée par la Cité des Arts et les écoles de la Métropole. Ils se produiront lors de plusieurs concerts :

- 31 janvier, Opéra Comédie : grand ensemble de cordes et orchestre symphonique
- 1^{er} février, Opéra Comédie : chœurs d'enfants
- 3 et 8 février, Cité des Arts et Jacou : classes de saxophone
- 4 février, Pérols : journée "M' ta guitare"
- 5 février, Cité des Arts : chœurs d'adultes
- 8 février, Cité des Arts : journée piano
- 13 février, Montferrier-sur-Lez : ensembles de cordes et symphonique

Une quinzaine placée sous le signe du partage musical et de la créativité !



Projet Pas-Sages #2 : découverte du monde artistique

Le mardi 21 octobre, quinze adolescents ont participé à la première journée du projet Pas Sages, organisée par le Chai du Terral et le Centre Jeunesse. Au programme : écoute musicale, visite du Chai sous forme de jeu d'énigmes, atelier d'arts plastiques autour de l'exposition Anima, et initiation au théâtre d'improvisation.

Rendez-vous le mardi 24 février 2026 pour une nouvelle session de découvertes artistiques.

Inscriptions : billetterie du Chai du Terral ou Centre Jeunesse



Territoire de mythologie : quand les élèves deviennent créateurs

Depuis la rentrée, des élèves de l'école Jean d'Ormesson et du collège Louis Germain participent au projet Territoire de mythologie, mené avec la compagnie Le Septième Point, en résidence au Chai du Terral pour la saison 2025-2026. Après une visite du Musée Fabre et de la Médiathèque Jules Verne pour explorer les récits mythologiques, les élèves ont participé à des ateliers d'écriture et de pratique artistique pour créer leurs propres histoires et les mettre en scène.

Le mardi 18 novembre, ils ont présenté leurs restitutions sur la scène du Chai du Terral : un moment de partage et de fierté pour ces jeunes artistes en herbe.



Café mortel : parler de la vie, parler de la mort

Le mercredi 14 janvier à 19h, la compagnie Libre Cours proposera un Café mortel à la Boîte à Houblon (13 ter avenue Georges Clemenceau).

Ouvert à tous à partir de 16 ans, ce temps d'échange abordera avec bienveillance et sincérité le thème du deuil, pour déjouer les tabous et partager nos expériences autour de la perte et de la mémoire.

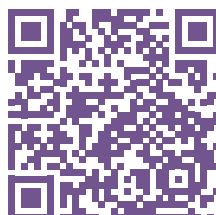
Entrée libre.



Saison du Chai du Terral

Au programme 6 spectacles au mois de janvier et février

- Sherlock Jr. et autres histoires - Samedi 17 janvier - 17h
- Et tout est rentré dans le désordre - Jeudi 22 janvier - 20h
- Eclipse - Vendredi 30 janvier - 20h
- Accordeonnez-moi - Jeudi 5 février - 20h
- Sous le poids des plumes - Vendredi 13 février - 20h
- Toon - Jeudi 19 février - 20h



> Scannez le QR code pour suivre le programme !



DÉCRYPTAGE

Soyez acteurs de la vie citoyenne védasienne !

L'année 2026 marquera deux rendez-vous importants de la vie citoyenne à Saint-Jean-de-Védas : le recensement de la population et les élections municipales.

Ces démarches, essentielles au bon fonctionnement démocratique et à la connaissance du territoire, nécessitent la participation de chacun.

Retrouvez ci-dessous toutes les informations pratiques pour vous y préparer.

1-Recensement de la population :

Du 15 janvier au 21 février 2026, une partie des Védasiens sera recensée. Si vous êtes concerné(e) par cette démarche, vous recevrez un courrier de votre mairie dans votre boîte aux lettres.

Un agent recenseur, muni d'une carte accréditive se présentera par la suite à votre domicile pour vous accompagner et vous guider dans cette démarche. Deux options s'ouvrent à vous : un recensement version papier ou en ligne. Cette dernière option rapide, simple et efficace est vivement encouragée. Elle est facilement réalisable sur : le-recensement-et-moi.fr

Pour toutes questions relatives au recensement, le service population se tient à votre disposition au 04 67 07 83 03

2-Elections :

→ Inscription sur liste électorale

Vous venez d'emménager sur la commune de Saint Jean-de-Védas ou bien vous avez changé d'adresse sur la commune.

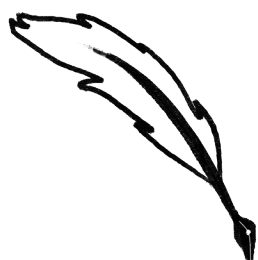
Pensez à vous inscrire dès à présent ou signaler votre changement d'adresse (accompagné d'un justificatif de domicile de moins de trois mois) à l'accueil de la Mairie ou bien par téléprocédure via le lien suivant : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Important :

La date limite des inscriptions sur les listes électorales pour les élections municipales de 2026 :

- Le mercredi 4 février 2026 pour les dossiers reçus par Internet
- Le vendredi 6 février 2026 pour les dossiers déposés en mairie

Un décret publié au Journal officiel du 28 août 2025 a fixé les dates des prochaines élections municipales. Le premier tour aura lieu le dimanche 15 mars 2026 et, le cas échéant, le second tour sera organisé le dimanche 22 mars 2026.



 **Recensement de la population 2026**



3-Commission communale pour l'accessibilité : appel à candidatures

En France, 24 % de la population est porteuse d'un handicap, dont 80 % sont invisibles. La Ville de Saint-Jean-de-Védas met en place sa CCPA (Commission communale pour l'accessibilité) et lance un appel à candidatures auprès des habitants.

→ Rôle de la commission

La CCPA a un rôle d'observation, de concertation, de recommandation et de communication. Elle a pour missions de :

- Dresser le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics, des transports et des établissements recevant du public (ERP) du territoire ;
- Tenir à jour, la liste des ERP situés sur le territoire communal ;
- Établir un rapport annuel présenté en Conseil Municipal ;
- Faire toutes propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant ;
- Organiser un système de recensement de l'offre de logements accessibles.

Elle réunit des élus, des associations, et des citoyens volontaires.



APPEL À
CANDIDATURES

→ Appel à candidatures

Les habitants souhaitant participer peuvent déposer leur candidature pour faire partie des membres tirés au sort. Les candidatures sont ouvertes **jusqu'au 31 janvier 2026**. Le tirage au sort **aura lieu le 16 février 2026**, et la commission **se réunira le premier semestre 2026**.

→ Modalités de candidature

Les personnes et associations intéressées sont invitées à envoyer leurs coordonnées à :

commissions@saintjeandevedas.fr

En indiquant : Nom et prénom / Adresse / Fonction (ou activité) / Téléphone / Adresse mail

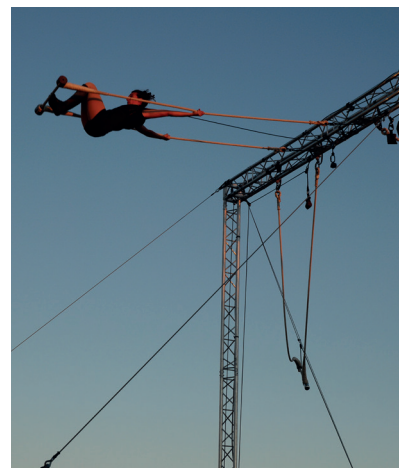
Et la catégorie dans laquelle vous souhaitez être tiré au sort : Association / Personnes âgées / Personnes en situation de handicap / Acteur économique / Citoyen.



≡ EN MOUVEMENT

Retour en images sur les événements clés !

Festin de Rue 13 & 14 septembre



Rentrée scolaire 2025-2026**Vernissage de l'exposition Anima**
par l'artiste Seb.M**Semaine Bleue**
Du 6 au 10 octobre**Fête de la Courge 29^e édition****Journée prévention des agents****CME nouveaux élus****Cérémonie du 11 novembre****Salon du Livre 2^e édition**
15 novembre

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

La rubrique « La Parole aux associations » est dédiée à la vie des associations locales. Elle est le reflet de la diversité et de l'engagement des associations védasiennes et plus particulièrement de leurs bénévoles et membres.

Le nouveau guide des associations est sorti !

Retrouvez toutes les informations pour découvrir les clubs et activités sportives, culturelles ou de loisirs près de chez vous. Contact, horaires, lieux et tarifs : tout est rassemblé pour vous aider à choisir facilement.

Disponible gratuitement en mairie, dans les lieux publics et sur : saintjeandevadas.fr



Jazz Club

Le Jazz Club vous donne rendez-vous le 12 décembre à la salle des Granges. Une soirée placée sous le signe de la bonne musique et de la convivialité !

Tarifs : 12 € / 9 € pour les adhérents / Gratuit pour les enfants accompagnés.

Concert Gospel de Noël 14 décembre

Venez vibrer au son du gospel avec les Gospel Giving Singers le 14 décembre à 17h à l'église de Saint-Jean

Tarifs : 12 € / Gratuit pour les moins de 12 ans. Un moment magique pour célébrer les fêtes en musique !



Ouvre boîtes

La ludothèque vous attend le dimanche 7 décembre, à la salle des Granges de 10h à 17h, pour un grand vide-étagères spécial jeux et jouets. Venez chiner, échanger, jouer !

CTV Initiation au cyclotourisme

Chaque samedi de décembre à février, départ à 9h du Terral pour un circuit facile (40 à 50 km). 3 essais gratuits ! Les vélos à assistance électrique sont les bienvenus grâce à une section VAE dédiée.

Venez découvrir le plaisir du vélo en toute convivialité.



Ski

L'association Ski organise des séjours et week-ends dans les Alpes à tarifs négociés :

Week-ends :

30 janvier et 20 mars 2026 – 250 € (trajet, hébergement, forfaits compris)

Séjours :

Semaines du 10 janvier et du 8 mars – 800 à 1000 € (tout compris, sauf trajet)

Destinés à tous les niveaux, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Infos : françois.pelletier1@orange.fr

Secours Catholique

Soutien scolaire : du mardi au samedi (horaires variables selon les jours) - 06 80 93 39 22

Alphabétisation et FLE : du lundi au vendredi 14h30-16h - 06 65 95 89 34

Aide sociale : accompagnement des personnes en difficulté - 06 51 73 36 13

Gratuit et ouvert à tous, selon les besoins.

Les Rockeurs ont du Cœur #11

Les 19 et 20 décembre à la Secret Place.

1 entrée = 1 jouet neuf (valeur min. 10 €)

Concerts solidaires au profit des enfants hospitalisés du CHU.

Ouverture des portes à 19h. Venez nombreux soutenir cette belle cause !

Être Nous : nouveaux ateliers parentalité

Un nouveau lieu d'accueil pour les familles ouvre ses portes au Comptoir de Saison, partenaire de l'association.

Dès janvier : ateliers de yoga parent-enfant, éveil musical, massage bébé, motricité libre, etc., les mercredis et vendredis matin. Les samedis matin : "cafés partagés", moments conviviaux entre familles (17 janv., 14 fév., 21 mars, 25 avr., 30 mai). Le 7 février, une matinée spéciale "Parents d'ados" avec conférence et conseils pratiques.

Retrouvez toutes les infos sur : www.etrénous.fr

N'hésitez pas à scanner ce QR code pour avoir toutes les informations et suivre nos actualités !



Latika Danse : stage de Noël

Stage de Noël – tous niveaux – pour bien terminer l'année dans la bonne humeur !

Renseignements auprès de l'association : latikadanse@gmail.com

AJL : 13 décembre stage anti agression pour femme

Le 13 décembre, un stage de self-défense féminine est proposé par l'AJL de 14h à 16h au gymnase de la Combe.

Une occasion d'apprendre à se protéger dans un cadre bienveillant. Inscriptions : 40 €

Contact : contact@academielevinet.com

La Spirale Védasienne : Gala 13 décembre

Gala de fin d'année le samedi 13 décembre à partir de 15h30 au gymnase Mirallès

Renseignements :

06 62 92 45 21 / christinebartolipetit@gmail.com

Gymnase Mirallès - 06 62 92 45 21
christinebartolipetit@gmail.com

OMMB Basket : match de Gala 10 janvier et 7 février

Matches de gala les 10 janvier et 7 février, à 20h au gymnase Mirallès

Entrée libre, espace restauration sur place.
Venez encourager l'équipe masculine de National 3 !

Kerozen et Gazoline : stages de Noël

Stages Cirque de Noël et d'Hiver :

Noël : du 22 au 24 et du 29 au 31 décembre

Hiver : du 23 au 27 février et du 2 au 6 mars 2026

Pour les enfants 3-5 ans (70 €/Noël - 80 €/Hiver) et 6-10 ans (90 €/Noël - 100 €/Hiver).

62 chemin de l'Hérande, Saint-Jean-de-Védas
04 67 13 28 91



Comité des Quartiers Nords : bilan des actions

Le Comité poursuit son engagement pour l'amélioration du cadre de vie :

- Suivi du projet du COM
- Participation au Forum des associations
- Nettoyage des circuits de promenade
- Réunions pour sécuriser les pistes cyclables
- Actions pour lutter contre les activités économiques illicites

Vous souhaitez participer ?

comitedequartiersnordsaintjean@gmail.com

Espoir pour un enfant vous accueille pendant les fêtes !

Ouverture : lundi, mercredi, jeudi et samedi de 14h à 16h30 au 7 ter rue Fon de l'Hospital.

Pendant les fêtes, les dons sont plus que jamais bienvenus pour venir en aide aux plus démunis. Un petit geste peut faire beaucoup !

APE les enfants d'Ormesson : chèque 9 octobre

Le 9 octobre, l'association a remis un chèque de 3 500 € à l'école, pour financer activités et sorties pédagogiques. Merci à tous les parents et adhérents pour leur soutien !

Retrouvez leurs actualités sur Facebook : Les Enfants d'Ormesson SJVD.



Ribambelle : 20 ans de l'asso

Le 26 septembre, l'association Ribambelle a fêté ses 20 ans en compagnie des familles, enseignants et anciens membres.

Un moment convivial marqué par la remise de subventions aux écoles René Cassin et Alain Cabrol pour soutenir leurs projets pédagogiques. Une belle histoire de partage et d'engagement !



Obliques : les prochaines sorties de décembre à février

4 déc. : Nîmes – Gaulois, mais Romains !

14 déc. : Ensérune et Sérignan

18 janv. : Autour de Sommières

29 janv. : Les coulisses de l'Agora

15 fév. : Viols-le-Fort

26 fév. : Tour de la Babote à Montpellier

04 67 27 55 19 – association.obliques@gmail.com

Groupe majoritaire

Groupe Écrivons ensemble l'avenir : François Rio, Christophe Van Leynseele, Mireille Passerat de la Chapelle, Jacques Bruguière, Marie-Laure Mougin, Roselyne Ferrai et Christophe Lefevre.

Comme vous le savez déjà, les prochaines élections municipales auront lieu en mars 2026.

Dans cette période préélectorale, les collectivités territoriales doivent faire preuve de prudence en matière de communication afin de respecter l'équité entre tous les candidats, comme le précise l'article L52-1 du code électoral.

Le Maire de Saint-Jean-de-Védas a choisi de se conformer strictement à cette loi républicaine, en décidant de ne plus rédiger d'éditorial dans les publications de la Ville.

La publication de l'édito du Maire dans le Védazine est donc suspendue.

Cette décision, guidée par le respect des principes démocratiques, vise à garantir la neutralité de l'information municipale et à préserver l'égalité de traitement entre l'ensemble des candidats.

Nous vous remercions de votre compréhension et restons mobilisés pour continuer à vous informer sur la vie de la commune, dans le respect du cadre légal.

Opposition

Groupe « Ensemble pour les Védasiens » : Véronique Fabry, Richard Plautin, Léa Bruel, Claire Maurin, Josette Bianco Chainé, Christian Quintin, Jérôme Blanchard et Florian Sigaud.

Depuis plus d'un an, notre rôle au sein du conseil municipal a évolué : nous avons choisi de constituer notre propre groupe, en quittant celui du maire. Cette indépendance nous permet d'agir librement et de continuer à faire entendre notre voix pour défendre, avec constance, les intérêts des Védasiens.

Nous constatons avec regret trop de manquements et d'erreurs de la part du maire.

Il n'a pas su défendre les intérêts financiers de la commune. Faute d'un vote favorable, certains avenants aux marchés publics du pôle Enfance et Jeunesse ont dû être présentés une deuxième fois. Les conséquences financières d'une erreur commise par l'une des entreprises auraient, en grande partie, été supportées par la commune. Un choix inacceptable à nos yeux, car il traduit un manque de vigilance dans la défense des intérêts des Védasiens et l'absence de recherche d'un partage équitable des responsabilités entre les différentes parties concernées.

L'aménagement de la rue de la Gare n'est toujours pas finalisé. Ce nouveau retard illustre, une fois encore, le manque de dialogue du maire avec la Métropole et la faible influence de notre commune dans les décisions métropolitaines.

Notre groupe déplore que la vocation marchande des Halles, pourtant annoncée dès la genèse du projet, ait été supprimée. Ce projet, si cher au maire, et pourtant privé, ne correspond pas à notre choix initial. Aujourd'hui, le manque de stationnement, les débordements de poubelles et la circulation difficile qui en découlent sont les conséquences d'une gestion et d'une anticipation insuffisantes.

À plusieurs reprises, nous avons dénoncé le comportement du maire à l'égard de certains élus en conseil municipal. Nous ne pouvons ni tolérer ni accepter cette attitude. Le maire exerce un pouvoir de censure sur la parole de certains élus tout en cautionnant les débordements d'un élu « d'opposition » désormais rallié à son groupe. La diversité des opinions est une richesse pour le débat démocratique, à condition qu'elle s'exprime dans le respect et la considération mutuels.

C'est dans cet esprit d'ouverture et de bienveillance, que notre groupe souhaite à tous les Védasiens d'excellentes fêtes. Que cette période soit synonyme de bonheur, de partage et de moments précieux avec vos proches. Nous espérons que l'année à venir sera porteuse de projets positifs et d'un élan collectif pour Saint-Jean-de-Védas.

01/11/2025

Groupe « Aimer Saint-Jean » : Marie-Laure Oms, Emmanuelle Mysona et Paul Liberator de Boisgelin

Après 5 ans de mandat, aucune solution concrète n'a été apportée au problème du stationnement qui empoisonne notre quotidien. L'ouverture des Halles, sans parking, a transformé ce qui aurait dû être une avancée en une source de nuisances supplémentaires pour les riverains et les commerces. Un échec de planification.

Coté sécurité routière et accessibilité, même constat: nos demandes d'étude pour sécuriser tous les déplacements ont été ignorées et la commission accessibilité, pourtant obligatoire, n'a jamais été créée. Il a fallu attendre octobre 2025 pour qu'un groupe de travail se réunisse... alors que les difficultés (trottoirs impraticables, dangers pour les poussettes) sont criantes.

7 M€ d'excédents : où sont les services rendus ?

Avec une taxe foncière élevée, les Védasiens attendent des aménagements à la hauteur. Les impôts doivent financer des solutions, pas des reports.

Bonnes fêtes

Groupe « Unis pour les Védasiens » : Richard Candela, Patrick Hivin, Ludovic Trépreau et Jean-Luc Walczak.

Texte non parvenu dans les délais.

Groupe « Vision védasienne » : Luc Robin, Henri Fontvieille et Arlette Vessiot.

Après un premier trimestre d'échauffement, voici le temps de la confrontation des idées pour nos six listes déclarées, preuve que la démocratie est bien vivante à St JEAN.

Si 2025 a consisté à bloquer ou freiner le budget et des projets utiles pour notre commune, espérons que les candidats aient autre chose à proposer en mars 2026.

Comment écouter, concerter et imaginer l'avenir et la cohésion de chaque quartier de notre « désormais » Ville, en première ligne de Métropole ? Finies les critiques et les hauts cris, place aux engagements sérieux, concrets dans un environnement contraint et délicat.

Rassurons tous les élus du jour et du lendemain, les finances sont saines et les réserves intactes pour mener une politique désintéressée et ambitieuse digne de St JEAN ;

VISION VEDASIENNE

Vincent Boisseau

Texte non parvenu dans les délais.

Sylvain Cadiou

Texte non parvenu dans les délais.

Géraldine de Robert de Lafreygère

Texte non parvenu dans les délais.

Emmanuelle Nabet

Texte non parvenu dans les délais.

Valérie Pena

Texte non parvenu dans les délais.

Anne Rimbert

Au terme de ce mandat, je remercie le Maire-Président de Montpellier Métropole pour sa confiance. Faire société par la culture, c'est l'inscrire au cœur des politiques publiques comme bien commun et moteur de transformation. Avoir pu y contribuer est une immense source de satisfaction et de fierté.

Camille Rolland

Texte non parvenu dans les délais.

Gerard Théol

Texte non parvenu dans les délais.

DÉCEMBRE

MARDI 2 & MERCREDI 3

- Repas des Aînés
12h - Gymnase Miralles

DU 5 AU 20

- Exposition des élèves de l'école d'arts plastiques
Galerie Francis Porras
- Vernissage vendredi 5
18h30 - Galerie Francis Porras

SAMEDI 6

- La Grande Braderie
8h-13h - Etre Nous
- Salle Tourrière
- Spectacle du Téléthon
ASCL
- On mange comme on sème
- De la graine à l'assiette
10h-17h - Maison de la Nature
- Médiathèque Jules Verne
- Aquamix Téléthon
14h-17h30 - Aquabike et
Aquagym - Piscine Amphitrite

DIMANCHE 7

- Bourse aux jeux de société
Vide ta Kallax
10h-17h - L'Ouvre-Boîtes -
Ludothèque de la Salle des
Granges

MERCREDI 10

- Mammobile Dépistage
du Cancer du Sein
9h-17h45 - Parking
Supermarché Carrefour Les
Arcades

- CLUB NATURE :
Invitation aux écureuils
10h15-12h - Maison de la
Nature - Jardin nourricier
du Terral

- Spectacle Danser
avec les livres
16h - Médiathèque Jules
Verne

VENDREDI 12

- Soirée Jazz
21h-23h30 - Jazz Club
- Salle des Granges

SAMEDI 13

- Création de centres
de table de fête et de
couronnes de fêtes
- Atelier Marché de Noël
10h15-18h - Maison de la
Nature - Domaine du Terral

- Stage anti-agression
pour les femmes
14h-16h - Académie Jacques
Levinet - Gymnase de la
Combe

- Marché de Noël
11h-20h - Cour du Terral
Nombreux stands :
Pâtisseries, confiseries,
chocolat, marrons chauds,
confitures, épices, vin,
bijoux, décoration maison,
décoration de Noël, paniers
gourmands, bougies, gaufres,
crêpes...

Point restauration et buvette,
avec la présence du stand du
Téléthon (Association ASCL).

Présence d'une borne à
selfies, pour un souvenir photo
avec le Père Noël.

Au programme :

- 11h00 - Ouverture du Marché
de Noël
- 14h00 - Arrivée du Père Noël
- 15h30 - Spectacle :
« Les aventures de Mère Noël »
- 16h30 - Concert de Noël dans
la salle de spectacle du Chai
du Terral. Par les élèves de
l'École Municipale de
Musique
- 16h45 - Parade de la Forêt
Enchantée
- 17h30 - Spectacle :
« Les aventures de Mère Noël »
- 18h30 - Spectacle :
« Le Bal des Flammes de Noël »
- 19h30 - Tir du feu d'artifice
- 20h00 - Clôture du Marché
de Noël

DIMANCHE 14

- Journée de championnat
fédéral de Flag Football
9h-15h - Wildcats Flag
Football - Stade Etienne Vidal
- Concert de Noël
17h - Gospel Giving Singers
- Eglise

MARDI 16

- Permanences Mutuelle
communale
9h-16h30 - Mairie

MERCREDI 17

- CLUB NATURE : Land Art
au jardin nourricier du
Terral
10h15-12h - Maison de la
nature - Jardin nourricier du
Terral

SAMEDI 20

- Gala de Noël :
Marché de Noël 12 stands
10h-19h - Gym Club Védasien
- Gymnase de la Combe

DU 22 AU 31

- Stage de cirque
Kerozen & Gazoline



JANVIER

DU 5 JANVIER AU 17 AVRIL

- Exposition
« *C'est comme dans la vraie vie* » de Claude Corbier
Galerie Francis Porras
– Domaine du Terral

SAMEDI 10

- **VOEUX A LA POPULATION**
11h - Salle des Granges
- **Match de basket National 3 Masculin**
20h - OMMB – Gymnase Mirallès

MARDI 13

- Vernissage de l'exposition
« *C'est comme dans la vraie vie* » de Claude Corbier
Galerie Francis Porras
– Domaine du Terral

MERCREDI 14

- Café mortel avec la
Compagnie Libre Cours
19h - La Boite à Houblon
- **Club Nature : A la recherche des traces des animaux du parc**
10h15-12h - MNE - Parc du Terral

SAMEDI 17

- Théâtre du Chai du Terral
« *Sherlock Jr. et autres histoires...* » - Compagnie STAMSAR - 17h
- **Balade naturaliste au Terral**
14h-17h - MNE - Parc du Terral

MERCREDI 21

- **Club Nature : Le grand mystère de la nature**
10h15-12h - MNE - Parc du Terral

JEUDI 22

- Théâtre du Chai du Terral
« *Et tout est rentré dans le désordre* » - Compagnie Libre Cours - 20h

DIMANCHE 25

- **Journée de championnat fédéral de Flag Football**
9h-15h - Wildcats Flag Football
– Stade Etienne Vidal

MERCREDI 28

- **Club Nature : Au fil de l'hiver, les animaux du parc**
10h15-12h - MNE - Parc du Terral

VENDREDI 30

- Théâtre du Chai du Terral
« *Éclipse* » - Compagnie Bellazar - 20h

SAMEDI 31

- **Jeux de piste : Les mystères de l'hiver**
14h-17h - MNE - Parc du Terral

FÉVRIER

JEUDI 5

- Théâtre du Chai du Terral
« *Accordez-moi* » - Yves Jamait - 20h

SAMEDI 7

- **Match de basket National 3 Masculin**
OMMB – Gymnase Mirallès
- **Misson racines et champignons**
14h-17h - MNE - Parc du Terral

MERCREDI 11

- **Club Nature : Laboratoire du sol**
10h15-12h - MNE - Parc du Terral

VENDREDI 13

- Théâtre du Chai du Terral
« *Sous le poids des plumes* » - Compagnie Pyramid - 20h

SAMEDI 14

- **Sous nos pieds : Un monde à découvrir**
14h-17h - MNE - Parc du Terral

MERCREDI 18

- **Club Nature : Petits bêtes du sol qui êtes-vous ?**
10h15-12h - MNE - Parc du Terral

JEUDI 19

- Théâtre du Chai du Terral
« *Toon* » - La Phantasia Compagnie & Collectif La Tambouille - 20h

DU 22 FÉVRIER AU 6 MARS

- **Stage de cirque**
Kerozen & Gazoline

Médiathèque



Secret Place



Victoire 2



Théâtre la
Chocolaterie



Dates des permanences
de la mutuelle communale



RETROUVEZ TOUT L'AGENDA SUR : SAINTJEANDEVEDAS.FR/AGENDA

Programme communiqué sous réserve de modifications ultérieures. /

Programme mis à jour quotidiennement sur saintjeandevedas.fr/agenda et l'application mobile





Le Conseil municipal
et le Conseil municipal des Enfants

ont le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux
le **samedi 10 janvier à 11h à la Salle des Granges**



saintjeandevedas.fr